

**RESPECT DE
L'ENVIRONNEMENT
ET DES ESPÈCES**

ACTION RÉGULATION

Solutions raisonnées pour espèces
suceptibles d'occasionner des dégâts



**CONTRE LES DÉGRADATIONS,
DES SOLUTIONS POUR FAIRE FACE AUX ESOD
(ESPÈCES SUCEPTIBLES D'OCCASIONNER DES DÉGÂTS)**



PROFESSIONNELS

ENTREPRISES - COMMERCE ALIMENTAIRE - SYNDICS & BAILLEURS
COLLECTIVITÉS PUBLIQUES - AGRICULTEURS

GARANTIE 100% TRANQUILITÉ

100%

Pour que la présence des ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts) ne laisse aucune trace, Action Régulation prend en charge l'intégralité de l'intervention post-régulation, à savoir, la désinfection et le nettoyage des zones souillées mais aussi le cas échéant, l'évacuation des nuisibles capturés ou exterminés dans le respect des espèces et de l'environnement.

DES SOLUTIONS DE A À Z



DIAGNOSTIC

Analyse de l'environnement et des installations, puis diagnostic du risque lié aux espèces susceptibles d'occasionner des dégâts présentes ou potentiels.



CONSEIL

Présentation de la méthodologie de prévention ou d'intervention en fonction de la nuisance et toujours en concertation avec le client.



INTERVENTION SUR MESURE

Ponctuelle ou récurrente, l'intervention se fait de manière raisonnée et adaptée au lieu et à l'espèce nuisible concernée, en adéquation avec les besoins et les valeurs du client.



DÉSINFECTION & REMISE EN ÉTAT

Nettoyage, désinfection et remise en état (rangement et petits travaux de réhabilitation) après intervention.



PIGEONS & CORVIDÉS

Les pigeons, et autres corvidés, sont sources de nuisances telles que le bruit et les salissures (façades, rebords de fenêtres, balcons, escaliers, cours, toitures, etc.) mais aussi de risques sanitaires et hygiéniques engendrés par les fientes. Un pigeon de ville revient toujours sur le même site quelques heures après avoir été dérangé et les pigeons qui sont nés sur un site reviendront systématiquement nicher sur ce même site l'année suivante.



NOS SOLUTIONS douces :

- électro-répulsion : installation et suivi,
- pose de filets et/ou de pics
- élagage préventif,
- effarouchement par ultra-son,
- location ou vente de dispositifs de piégeage ou de répulsion avec contrat d'entretien,
- piégeage non mortel,
- pigeonniers contraceptifs avec installation, suivi et entretien (stérilisation des œufs, alimentation, nettoyage et désinfection),
- entretien et réparation de dispositifs ou installations existants (pigeonnier, pics, filets, etc..)

UNE SOLUTION radicale :

le tir de régulation avec une carabine à air comprimé adaptée aux conditions d'utilisation (silencieux pour ne pas perturber l'environnement, plombs adaptés pour ne pas abîmer le site, lunette et réglage spécifique pour assurer une efficacité maximum et une euthanasie immédiate). Intervention de nuit pour une plus grande discrétion vis-à-vis du grand public et au moment où les oiseaux sont inactifs. Intervention de jour possible à l'intérieur des bâtiments.



RONGEURS

La régulation des rongeurs (rats, souris, fouines, mulots, loirs, lérots, musaraignes, campagnols) fait partie intégrante de la prévention sanitaire. Ils sont à l'origine de nuisances tant sanitaires (transports de bactéries à l'origine de maladies transmissibles à l'homme et aux animaux), qu'économiques (dégradation et salissure de matériel) ou encore sonores. Ces nuisances peuvent altérer l'image et la réputation d'une entreprise ou d'une activité, c'est pourquoi Action Régulation met un point d'honneur à intervenir en toute discrétion.



NOS SOLUTIONS douces :

- prévention par le diagnostic des installations pour éliminer les points d'entrée, les sources alimentaires et les zones de refuge
- piégeage non mortel

NOS SOLUTIONS radicales :

- appâtage avec produits professionnels certifiés et suivi d'intervention,
- pose de produits rodenticides, anticoagulants, raticides et souricides certifiés,
- piégeage mortel non toxique avec évacuation des nuisibles.



COMMERCES ALIMENTAIRES

Dans le cadre de l'obligation légale de prévention et de protection contre les ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts) pour les commerces alimentaires, Action Régulation propose des contrats annuels de dératisation, désinsectisation et désinfection comprenant :

- le diagnostic,
- le conseil,
- l'installation de dispositifs de prévention,
- la fourniture d'un registre d'intervention,
- 4 passages annuels,
- l'intervention en cas d'invasion et la désinfection.



INSECTES

Les insectes (cafards, blattes, moustiques, fourmis, puces, punaises de lit) aussi petits soient-ils, sont une véritable source de nuisance pour les entreprises, les lieux publics et les habitations. Ils sont à l'origine de souillures, de risques sanitaires par la transmission d'agents pathogènes mais ils ont aussi des effets psychologiques anxiogènes pour les usagers ou les clients. Les insectes peuvent ainsi très vite porter atteinte à la réputation d'un établissement.

Leur prolifération étant très rapide, Action Régulation propose des interventions discrètes et réactives pour traiter l'invasion.



NOS SOLUTIONS :

- pulvérisation de traitements liquides,
- détection d'insectes,
- fumigation,
- installation de pièges mécaniques,
- installation de pièges électriques,
- application de gels inodores.



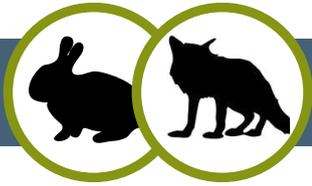
CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La chenille processionnaire est un nuisible dangereux pour l'homme et les animaux. Ses poils se détachent très facilement dès que la chenille est inquiétée ou excitée et peuvent être emportés par le vent. Lorsque le poil se brise, dès le premier contact, la substance urticante et allergisante provoque d'importantes démangeaisons chez l'animal et chez l'homme également. De la simple urtication au choc anaphylactique, elles peuvent également causer des nécroses chez les animaux.



NOS SOLUTIONS éco-responsables :

- prévention par la mise en place de nichoirs à mésanges : installation, nourriture et entretien,
- pose de colliers éco-pièges, suivi et entretien,
- pose de pièges à phéromone suivi et entretien.



LAPINS DE GARENNE & RENARDS

Les lapins et les renards envahissent de plus en plus les zones urbanisées, provoquant des nouveaux types de nuisances.

Les lapins de Garenne sont à l'origine de dégradations extérieures de sites tels que les espaces verts collectifs ou encore les installations électriques mais sont aussi des facteurs accidentogènes de par leur présence sur la voie publique.

Les renards quant à eux peuvent être à l'origine de problèmes sanitaires par la transmission de maladies à l'homme et la dégradation des poubelles. Ils représentent également un risque pour les animaux comme les poules d'élevage. Leur présence peut être un facteur anxigène pour les usagers ou les clients.



NOS SOLUTIONS douces :

- piégeage non mortel,
- utilisation de caméras connectées,
- possibilité de relâche en zone contrôlée (pour les lapins).

NOS SOLUTIONS radicales :

- tir de régulation avec matériel adapté à l'environnement et aux espèces,
- évacuation des nuisibles euthanasiés.



SANGLIERS

Les sangliers sont des mammifères qui de par leur capacité d'adaptation peuvent vite devenir envahissants et être sources de dégradations dans les exploitations agricoles mais aussi sur le domaine public (parcs et jardins, voies ferrées).

La présence de sangliers peut augmenter les risques pour la santé humaine ou les élevages porcins à proximité, par la transmission de virus grippaux ou autres maladies porcines. Ils augmentent également le risque d'accidents de la route avec des dégâts matériels et corporels. À la recherche de nourriture, ils détruisent les semences et les cultures déjà levées et dégradent les clôtures.



NOS SOLUTIONS douces :

- effarouchement par ultrason,
- installation de clôtures résistantes et/ou électriques,
- effarouchement par des passages intensifs de chiens,
- réaménagement de biotopes pour diminuer les risques d'invasion,
- entretien et réparation de clôtures existantes.

POURQUOI CHOISIR ACTION RÉGULATION ?

Choisir Action Régulation, c'est choisir une équipe certifiée et agréée qui propose des solutions raisonnées pour prévenir ou traiter la présence d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts. Douces ou radicales, toutes les interventions sont adaptées aux différents secteurs d'activités et réalisées en toute discrétion dans le respect maximal de l'environnement et des espèces.



ENTREPRISES

Protection des locaux (bureaux, entrepôts, stockage)



COMMERCE ALIMENTAIRES

Obligations légales et sécurité des consommateurs



SYNDICS BAILLEURS

Protection des bâtiments d'habitations, des logements et des espaces verts



COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

Protection des sites anciens, locaux municipaux et mise en sécurité des administrés



AGRICULTEURS

Protection des cultures et lieux de stockage

CHOISISSEZ VOTRE SOLUTION

Des solutions sur mesure en concertation avec le client en fonction du besoin et l'engagement environnemental. Toutes les solutions peuvent être adaptées à des situations spécifiques. Contactez Action Régulation pour définir sur votre besoin.

NOTRE SECTEUR



Départements 91, 92, 94, 78, 77, 45
autres zones en IDF, nous contacter



@ActionRegulation

CONTACT



06.18.73.76.70
contact@actionregulation.fr

www.actionregulation.fr

SIRET : 888440005 00013 - APE : 8129A



Agréé **CERTIPHOTOIDE**
Traitements raisonnés


MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE